

LA DÉFENSE NATIONALE

LE PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE DESTROYERS— L'APPROBATION DU CONSEIL DU TRÉSOR

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au président du Conseil du Trésor. Le Conseil du Trésor a-t-il approuvé sans réserve le programme d'escorteurs d'escadre?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, jusqu'ici le Conseil du Trésor a autorisé les dépenses qui se révélaient nécessaires pour permettre la construction des destroyers.

M. Bell: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Elle a trait à la question des frais supplémentaires de défense. A-t-on la preuve que si le ministre de la Défense nationale n'en fait pas à sa tête au sujet de questions pareilles, il s'étripera, car le ministre...

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Spadina.

* * *

LES AFFAIRES URBAINES

L'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LES RÉSEAUX DE TRANSPORT EN COMMUN

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé des affaires urbaines. Nous dirait-il si le gouvernement compte fonder une caisse pour aider les villes à améliorer leurs réseaux de transport en commun?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, on n'a pas encore pris de décision ni convenu d'un programme pareil, mais toute la question d'aide aux agglomérations urbaines, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, sera confiée au nouveau ministre qui sera créé. Nous y aborderons aussi une foule d'autres questions avec nos homologues provinciaux.

M. Ryan: A-t-on pris une décision en vue d'aider Montréal à prolonger son métro?

L'hon. M. Andras: Pas de façon précise, à ma connaissance, monsieur l'Orateur.

* * *

LES AÉROPORTS

TORONTO—LE NOUVEL EMPLACEMENT—LA PROTECTION CONTRE LA SPÉCULATION

M. Lincoln N. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question connexe au ministre? Il y a quelque temps, la semaine dernière je crois, le ministre des Transports a fait savoir qu'il comptait s'entretenir avec le premier ministre Robarts au sujet de l'aménagement du deuxième aéroport international de Toronto. Vu l'intérêt que le ministre manifeste à l'expansion urbaine, me dirait-il si cet entretien a eu lieu, dont l'issue permettrait de prendre les mesures nécessaires

pour empêcher la spéculation. Si oui, quand pouvons-nous espérer l'annonce des emplacements précis que l'on envisage?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, mon collègue le ministre des Transports et moi-même nous consultons à ce sujet. Cependant, il conviendrait je crois de lui poser la question à son retour à la Chambre.

* * *

LES PENSIONS

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—LE SENS D'UNE RECOMMANDATION FIGURANT AU «FEUILLETON»

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le leader suppléant du gouvernement à la Chambre. Le ministre qui remplit cette fonction voudrait-il se reporter à la page iv du *Feuilleton* des avis, joint à l'ordre du jour, et me dire si ce que j'y lis est bien une erreur typographique. Je vois une recommandation visant à porter le montant de la pension de la sécurité de la vieillesse à \$80 par mois, ce qui représente seulement 42c. de plus que le montant versé actuellement. Il s'agit certainement d'une erreur.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LA LOI SUR LES MESURES DE GUERRE—LES SÉVICES INFLIGÉS À DES DÉTENUS

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy Royal): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le solliciteur général. Comme l'ombudsman du Québec a reçu un rapport sur les sévices infligés à des personnes arrêtées en vertu de la loi sur les mesures de guerre, le solliciteur général a-t-il demandé aux ministres du Québec si l'agent responsable avait été arrêté ou suspendu? Sinon, quelles mesures a-t-il prises?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je crois que l'honorable député se réfère à une partie des dépositions faites devant le coroner et rapportées dans les journaux. Si tel est le cas, il n'ignore pas que le ministre de la Justice du Québec a déclaré, dès que cette information est parue dans la presse, qu'il vérifierait ces allégations.

M. Fairweather: Le solliciteur général ou le ministre de la Justice suivent-ils ce cas de jour en jour, ou le ministre s'en remet-il aux résultats de l'enquête de la province de Québec?

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, la question relève de la compétence du procureur général du Québec et non de l'autorité fédérale. Sauf erreur, le ministre de la Justice a dit à la Chambre qu'il avait communiqué avec le ministre de la Justice du Québec à ce propos. Je ne sais pas au juste si les rapports sont quotidiens ou de quelle façon ils se font.